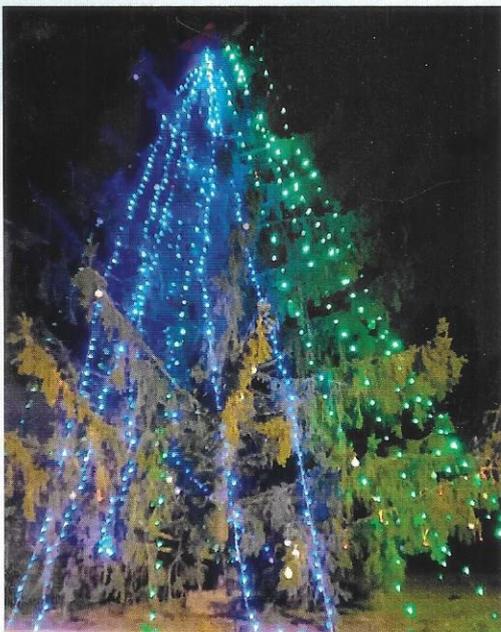


# *Bulletin Municipal Curciat - Dongalon*



*L'équipe municipale vous  
souhaite une belle année  
2022 !*



# Sommaire

Le mot du maire	p1
Le budget	p2
Les réalisations	p3
Le personnel	p4
L'état civil	p5
Les manifestations communales	p6
L'école	p7
Les P'tits Gloutons – Cantine	p8
Les P'tites Fripouille – Garderie	p9
SIVOS	p10
Le sou des écoles	p11
Le comité des fêtes	p12
La Bécassine – Société de chasse	p13
La Vivre - Société de pêche	p14
La gymnastique	p15
La bibliothèque	p16
L'union musicale	p17
Bress' Animation	p18
Le CCAS	p19
Le comité de fleurissement	p20
Les retraités	p21
Les donateurs de sang	p22
Avenir et traditions en Bresse	p23
Cœur de bouchons	p24
Informations pratiques Civisme	p26

# Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Une nouvelle année s'annonce et comme à l'accoutumée nous avons le plaisir de vous adresser le bulletin municipal qui retrace les activités communales et associatives.

Je remercie les conseillers municipaux de leur dynamisme et du temps passé pour les habitants.

L'année 2021 aura vu le début des travaux pour la salle d'archives de la mairie.

Du matériel a été acheté et financé par un prêt (une tondeuse, une cureuse et un taille-haie).

Nous avons assuré la réfection des quelques routes, et restauré un logement situé sur la rue de Bourgogne.

Pour 2022 nous allons finaliser la salle d'archives et l'accessibilité de la cantine et de l'église, des demandes de subventions ont été effectuées en juin 2021.

Pour ce qui est des projets, nous allons étudier une restauration de l'école et la création d'un city-stade.

Les travaux de la fibre optique devraient quant à eux se terminer en 2022.

L'année 2021 a été perturbée par la Covid-19. Le pass sanitaire instauré en cours d'année a facilité la reprise de quelques activités.

La commune a maintenu les subventions aux associations de la commune pour les soutenir. Chaque personne peut participer comme il le désire.

Il est très important d'avoir des associations pour la vie du village et pour maintenir un lien social précieux.

Un SIVOS a remplacé les deux associations (cantine et garderie) pour assurer les mêmes services.

Je voulais remercier la Présidente de la cantine et le Président de la garderie pour avoir géré au mieux toutes ces années passées auprès des enfants.

Je remercie la directrice de l'école et ses collègues pour le soutien aux élèves.

Je remercie tous les employés communaux pour leur travail durant toute l'année.

Evelyne Pacaud et Christiane Rigollet ont fait valoir leurs droits à la retraite. Sandrine Coulon a remplacé Evelyne et Carole Raï a pris ses fonctions à la place de Christiane.

Nous avons aussi une nouvelle secrétaire de mairie depuis septembre.

Je souhaite une bonne retraite à Evelyne et à Christiane, et la bienvenue aux trois nouvelles employées.

J'ai une pensée pour les familles victimes de la Covid-19 et pour ceux qui en souffrent actuellement.

La cérémonie des vœux de la municipalité prévue le 9 janvier 2022 est malheureusement annulée en raison de la crise sanitaire.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et je félicite les parents des nouveaux nés.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux pour l'année 2022, qu'elle vous apporte joie, santé et réussite dans vos projets.

Didier FLEURY

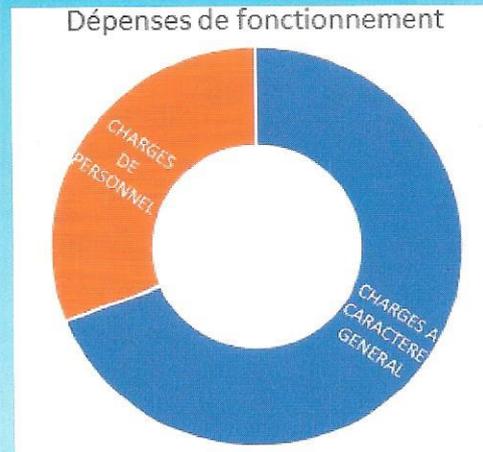
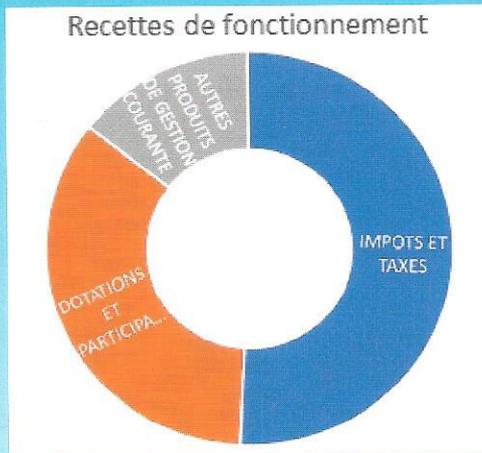
# Le budget

## Recettes de Fonctionnement

Impôts et taxes	101 590 €
Dotations et participation	69 444 €
Autres produits de gestion courante	28 654 €

## Dépenses de Fonctionnement

Charges à caractère général	175 335 €
Charges de personnel	78 656,00 €

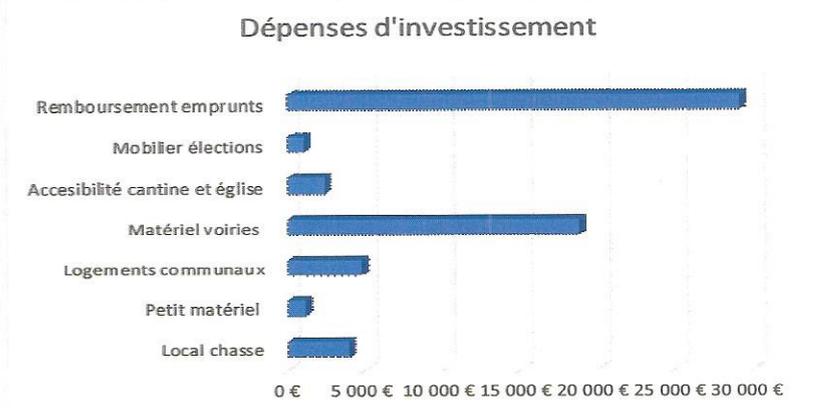


## Dépenses d'investissement

Local chasse	3 961 €
Petit matériel	1 150 €
Logements communaux	4 775 €
Matériel voiries	18 780 €
Accessibilité cantine et église	2 400 €
Mobilier élections	1 093 €
Remboursement emprunts	29 141 €

## Recettes d'investissement

Subvention Local chasse	19 522 €
Opérations financières	



19 689 €

# Les réalisations de la commune

Cette nouvelle année a été marquée par le démarrage des travaux de notre future salle d'archive, prenant place dans un vieux local inutilisé jouxtant la mairie.

Ce projet, initié en 2020 dès notre prise de fonction au conseil, sera terminé en 2022 et l'archivage de tous nos documents aura lieu au deuxième semestre 2022.

Des travaux de maçonneries ont d'abord été nécessaires pour casser l'existant, puis ouvrir une porte donnant sur la salle de conseil de la mairie et enfin couler une dalle porteuse pour accueillir le futur carrelage ainsi que les étagères.

Pour ce début 2022, les menuiseries vont être posées, puis l'isolation aux normes anti-feu, le carrelage et enfin l'électricité pour une salle fonctionnelle et accueillante.

Nous en profiterons également pour rénover partiellement la salle du conseil et le secrétariat de mairie (réfection des murs tapissés avec de la peinture et installation de carrelage dans le secrétariat).

Cette année nous avons également rénové le logement devenu vacant rue de Bourgogne à côté de la cantine. Nous avons fait changer tous les radiateurs électriques vétustes par des récents. La salle de bain a été entièrement rénovée. Les menuiseries (portes et fenêtres) ont été remplacées. Du carrelage a été installé dans la cuisine et les murs de celle-ci ont été refaits.

Nous espérons que ces travaux seront terminés cette fin d'année et pouvoir relouer ce bel appartement début 2022.

Des routes ont été rénovées comme la commune a l'habitude de le faire chaque saison. Du retard est encore présent sur l'état général de l'ensemble de notre voirie, mais nous mettons la plus grosse partie du budget sur ce poste et espérons le rattraper avant la fin de notre mandat.

Du matériel neuf est venu remplacer des outils anciens, lourds, inadéquats et dangereux pour faciliter le travail de notre employé communal. Une nouvelle tondeuse auto portée permettant de gagner en confort et en temps de travail a été achetée, ainsi que du petit matériel (souffleur à feuille, taille-haie...). Un outil a fait son apparition sur le parc de Curciat-Dongalon, une cureuse à fossé. D'habitude elle était louée quelques jours dans l'année pour faire le plus gros, mais maintenant que la commune est équipée, l'entretien des fossés sera plus assidu et l'état des routes et chemins en sera que meilleur.

Nouvelle saison hivernale rime avec remise en route de notre chaudière collective et son lot de petits soucis. Avec la difficulté d'approvisionnement des pièces de rechange en cette période, le chauffage a été assuré par la chaudière au fuel. Chaque année des dépenses importantes doivent être engagées sur cet appareil.

Enfin un cadran de l'église était en panne, nous avons fait remplacer le mécanisme par un professionnel et il est de nouveau pleinement opérationnel.

# Le personnel communal

A travers ce bulletin nous souhaitons remercier vivement Évelyne Paccaud qui a pu faire valoir ses droits à la retraite à la fin de l'année scolaire. Elle a travaillé en tant qu'Agent Territorial Spécialisé des écoles Maternelles (ATSEM), et a passé sa carrière à Curciat-Dongalon. Des centaines d'enfants ont été encadrés par ses soins, et plus tard, les enfants des enfants l'ont retrouvée ! Encore merci et bonne retraite.

Une nouvelle ATSEM a été engagée au 1er septembre 2021, Sandrine Coulon, auxiliaire puéricultrice. Nous lui souhaitons tout l'épanouissement possible au sein de sa nouvelle fonction.



Cette année une autre personne a pu bénéficier de sa retraite bien méritée. Christiane Rigollet, femme de ménage depuis de nombreuses années au sein de la commune, pourra profiter de repos bien mérité.

Carole Raï a pris le relais et assure désormais les tâches ménagères sur la commune. Nous lui espérons la même carrière que sa prédécesseur au sein de la commune.

Enfin, un troisième changement est venu perturber la routine de notre commune. En effet Stéphanie Millon, en poste depuis un an en tant que secrétaire de mairie, a voulu se rapprocher de sa résidence et exerce désormais sur la commune de St-Martin-le-Chatel.

En remplacement, c'est Agnieszka Fructus qui a été choisie. Habitante de la commune depuis plusieurs années, et ayant une grande expérience dans le domaine public, elle a su vite prendre ses marques et assure sa nouvelle fonction depuis le mois de septembre.

Nous sommes ravis de sa présence et lui souhaitons de nombreuses années de service pour notre commune.



# L'état civil

## NAISSANCES

- 15 décembre 2020 CAMBIER Mylan Paul Henri  
de CAMBIER Guillaume et GAY Marilyne  
653 chemin des Vernays
- 14 juillet 2021 Soan, Patrick BOUCHISSE  
de Loïc BOUCHISSE et Éloïse FROISSARD  
1032 route de la Vulpillère
- 10 octobre 2021 Charline PERRIN  
de Maxime, Georges PERRIN et de Virginie CARNEIRO  
105 impasse de Montdésert

## MARIAGES

- 22 mai 2021 Arnaud, André DARBON et Laura, Annie MICHOU D

## DECES

- 30 décembre 2020 Patrick, Michel, Daniel CLESSE, né le 8 juillet 1964
- 13 avril 2021 Véronique, Colette, Monique PACQUELET, née le 4 mai 1964

Nous avons également une pensée pour les personnes disparues qui n'étaient plus domiciliées sur la commune :

- 3 février 2021 Emilienne GRUEL, née COLIN le 22 décembre 1929
- 4 juin 2021 Aimée CLERMIDY, née MOREL le 14 octobre 1929
- 25 août 2021 Elise JOSSERAND, née le 2 juillet 1929
- 11 octobre 2021 Maurice, Noël COMTET, né le 26 décembre 1950

# Les manifestations communales

## MARCHE CITOYENNE, NETTOYONS NOTRE NATURE



Pour la première année, la municipalité a organisée une matinée de nettoyage de la commune.

Café, chocolat chaud, jus de fruit et brioches ont accueillis les participants.

Plusieurs secteurs étaient définis et des plans de la commune, sur lesquels était tracé le circuit défini, ont été donné à chaque équipe.

Des déchets ont été ramassé le long des routes et des chemins.

Au retour, un verre de l'amitié a clôturé cette matinée.

Merci à tous les participants, petits et grands, enfants, parents, grands-parents, anciens et nouveaux habitants ... d'être venus si nombreux.

De l'avis de tous, une opération à renouveler.



*La plus jeune participante et .....le plus âgé !*

## FETE DES LUMIERES

Une nouveauté encore en cette année 2021.

La Municipalité a souhaité organiser, à sa hauteur, une « fête des lumières ».

En cette journée du 8 décembre, jour des illuminations, une animation baptisée Fête des Lumières était organisée.

Les enfants, invités dans un premier temps à finir la décoration du grand sapin installé près de la mairie, ont ensuite défilés en musique déposant sur leur parcours les luminions préparés à la garderie. Le cortège, devancé par un « parapluie de feu », était encadré par des « grands » porteurs de lampions.

De retour après le défilé, la soirée s'est poursuivie autour de crêpes accompagnées de vin chaud pour les plus grands et de chocolat chaud ou de jus de fruit pour les enfants.

# L'école

Année scolaire 2021-2022 pour l'école de Curciat Dongalon

Cette année, nous accueillons 39 élèves sur l'école de Curciat.

Anaïs NEYRA, remplacée sur ce début d'année par Julie Gaillard, accueille dans sa classe 6 élèves de Petite Section, 7 élèves de Moyenne Section, et 5 élèves de Grande Section. Elle est accompagnée par Sandrine COULON (ATSEM) et Nathalie VERNIER (AESH).

Laurie MOIRAUD, accompagnée de Cécile Villard (ATSEM) et Freddie Chalon (AESH) accueille 10 élèves de Grande Section et 11 élèves de CP. Le vendredi, elle est complétée par Laura Demierre.

Nous travaillons cette année autour du thème de l'eau avec pour projet la visite de l'Aquarium de Lyon.

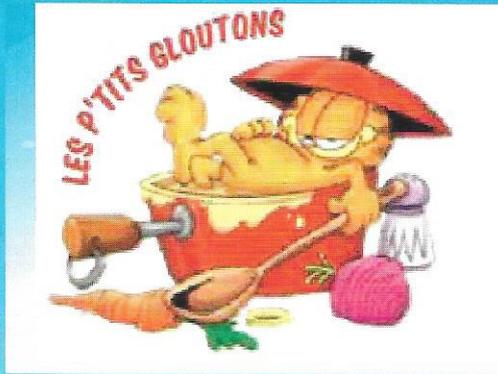
Une résidence artistique, la "Compagnie Ö les Mains!", sera également présente une fois par mois sur l'école pour réaliser un projet autour de l'"herbier local", mêlant activités poétiques et théâtrales. Une restitution du projet sera réalisée fin mai sur la commune.

L'année sera également ponctuée par plusieurs sorties spectacles ainsi qu'une participation à différentes rencontres sportives USEP avec les écoles alentours.



classe de Mme MOIRAUD en GS CP

# Les P'tits Gloutons – Cantine



## Dernier service pour l'association...

Créée il y a des années par des parents d'élèves motivés ... l'association Les P'tits Gloutons a cessé son activité au 1er novembre 2021.

C'est avec reconnaissance et soulagement que les membres passent le relais au SIVOS.  
Les fonctionnements en place restent inchangés, au moins au démarrage.

L'accueil des enfants continue d'être assuré par Carole et Sandrine à Curciat ainsi que par Cécile et Marie Paule CLERC à ST NIZIER.

Ce bulletin est l'occasion pour nous de remercier :

- \*Les salariées pour leur engagement professionnel et leur régularité.
- \*Nous pensons également à Evelyne qui a vécu l'histoire des P'tits gloutons tout au long de sa carrière.
- \*Les enseignants des écoles avec lesquels il a été facile, agréable et efficace de travailler ces dernières années
- \*Les mairies et les comités des fêtes pour leurs soutiens financiers, matériels et / ou logistiques.

MERCI

L'équipe des P'tits Gloutons vous souhaite de belles fêtes et une bonne année 2022 ... et belle continuation à la cantine !

### **Composition du bureau:**

Marjolaine GONTHIER

Christelle LABRY

Chloe MOUCHET

Membres:

Clotilde MAURY et Géraldine PILLON

## Les P'tits Gloutons en chiffres :

**7340 repas** servis entre Janvier et fin Octobre 2021 dans les cantines.

**72 inscrits à la rentrée** (30 à Curciat et 42 à St Nizier)

**30 à 35 repas par jour par site.**

Une nouvelle année qui démarre bien, dans un contexte sanitaire qui justifie de rester prudents.

## La prestation :

Toujours préparés par la société RPC située à Manziat, les repas sont livrés dans les frigos et cuisines très tôt le matin et sont remis en température par les salariées avant le service.

RPC propose une cuisine équilibrée, variée et favorisant les circuits courts.

Plusieurs menus à thème sont proposés au fil de l'année.

Qualité et quantité sont au rendez vous.

Les repas sont constitués de:

- 4 composantes à Curciat,  
le repas est vendu 4,20 €.
- 5 composantes à St Nizier,  
le repas est vendu 4,35 €.
- Une adhésion par année scolaire est obligatoire.  
25 € pour un enfant  
30 € pour 2 enfants  
35 € pour 3 enfants et plus.

Chaque famille dispose d'un **accès personnalisé** sur **www.ropach.com** pour:

◆ Gérer son planning de cantine

! Les modifications peuvent être apportées jusqu'à 10h la veille (10h le vendredi pour le lundi).

Un repas annulé le jour même est facturé.

◆ Consulter le menu

◆ Accéder à sa facture autour du 5 du mois.

Téléphone : 04 74 52 90 68

Mail : [sivos-curciat-stnizier@outlook.fr](mailto:sivos-curciat-stnizier@outlook.fr)

A la mairie de Curciat

(le lundi et jeudi de 9 à 12h et de 14 à 18h)

# Les P'tites Fripouille – Garderie

Voilà une nouvelle année scolaire 2021/2022 qui a commencé. Elle débute avec une bonne fréquentation de la garderie et l'acquisition de nouveaux jeux pour l'intérieur et l'extérieur que les enfants ont pu découvrir dès la rentrée.

Cécile et Carole sont toujours présente pour s'occuper de tous ces petits et grands, avec un contexte un peu particulier en lien avec la COVID 19, du fait de certaines règles sanitaires à respecter. Néanmoins, elles proposent de quoi divertir les enfants pendant ce temps de garderie, et nous les en remercions vivement.

Nous en profitons aussi pour remercier nos mairies de Curciat Dongalon et de Saint Nizier le Bouchoux ainsi que le Comité des Fêtes de Curciat Dongalon pour le soutien financier et matériel qu'ils nous ont encore apporté cette année.

Cette année l'association de la garderie Les P'tites Fripouilles cessera son activité, mais la garderie périscolaire sera toujours en activité comme actuellement, en étant géré à partir de novembre 2021 par les mairies de Curciat-Dongalon et Saint Nizier le Bouchoux.

Nous les en remercions car cette gestion devenait compliquée du fait du peu d'investissement des parents pour en assurer le fonctionnement et la partie administrative.

Que cette année 2022 soit belle et apporte à chacun de nous d'agréables moments au travail, en famille et entres amis.

Les membres du bureau des P'tites Fripouilles

# Le SIVOS

La cantine scolaire a été créée pour permettre aux enfants des écoles de manger un repas chaud dans des locaux adaptés. Dès le début ce service proposée aux familles est géré par une association de parents d'élèves qui vit grâce aux bénéfices des différentes manifestations et des règlements des familles. Au fil des années les subventions des communes sont venues aider le fonctionnement de cette association afin de garantir un service accessible à chaque famille. Les repas préparés et servis par des cantinières sont depuis quelques années apportés tout prêt par une société qui livre les plateaux repas.

En raison d'une demande croissante des parents, la garderie a été créée sous forme associative, gérée également par des parents d'élèves. Elle est subventionnée presque en totalité par les communes depuis le départ.

Nous remercions tous les parents qui, par leur investissement, ont donné de leur temps pour offrir des services de cantine et de garderie de qualité aux enfants.

Depuis le 1er Novembre 2021 un Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) a été créé par les communes de Curciat et St Nizier pour assurer les compétences de cantine et garderie des deux communes. Il est composé de membres des deux conseils municipaux. La gestion est assurée par Sébastien LABRY, président, et Géraldine RIGAUD, vice-présidente, accompagnés dans cette fonction par Agnieszka FRUCTUS, la secrétaire de mairie de Curciat. Désormais les familles régleront les services de cantine et garderie de leurs enfants directement au trésor public. Ce syndicat permet la continuité de services de cantine et de garderie de qualité pour les enfants du RPI.

# Le sou des écoles



Le sou des écoles de Curciat / Saint Nizier est une association de 15 membres cette année, tous parents d'élève qui donnent bénévolement de leur temps dans l'organisation de manifestations dont les bénéfices permettent de subventionner les projets pédagogiques et matériels de nos écoliers.

Cette année encore suite à la pandémie de Covid, nous n'avons pu réaliser l'ensemble des manifestations que nous avions programmées. Seule la tombola au moment de Noël et une vente de pizza et corniottes lors de la fête des écoles début juillet ont pu être organisées.

## **Le sou en quelques chiffres :**

Néanmoins, les finances du sou se portent bien.

La participation du sou des écoles aux projets d'écoles, voyages, activités... pour l'année scolaire 2019-2020 était de **5 004,55€**, comprenant les cotisations USEP, abonnement presse, transports, intervenante musique, sortie théâtre, la ferme à l'école, sortie Corveissiat, sortie rando.

Les bénéfices de nos différentes manifestations, jumelés aux dons, aux cotisations et aux subventions de nos communes et comité des fêtes sont pour cette année de **5 114,62 €**.

Si **chaque famille** contribue *un peu* à chaque manifestation,

Le Sou pourra offrir *beaucoup* à nos enfants !

*(N'oublions pas que les membres du sou donnent de leur temps et leur énergie gratuitement et qu'une manifestation qui fonctionne bien leur prouve qu'ils ne s'investissent pas pour rien et procure joie et reconnaissance.)*

## **Cette année le sou des écoles est composé de :**

- Président : Arnaud GUIOT
- Trésorière : Sandra SOUFFERANT
- Vice-trésorière : Céline BOUVIER
- Secrétaire : Laurence BERNARD
- Vice-secrétaire : Jennifer HUMEZ
- 

Les membres très actifs sont Isabelle Gadolet, Fabrice Simeone, Sophie Lassere complété cette année par nos nouveaux membres à qui nous souhaitons la bienvenue : Agnieska Fructus, Valérie Goiffon, Angélique, Ludivine Pirat, Gaëlle Girardclos, Clotilde Maury, Virginie Perrin.

Nous tenons à remercier Emilie Burtin et Priscilla Séreuse pour leur investissement ces dernières années et qui ont choisi de nous quitter pour d'autres horizons, nous leur souhaitons bonne chance dans leurs nouveaux projets.

Les enseignants sont bien sûr des membres d'office.

**Nos manifestations pour 2021-2022 seront les suivantes (selon conditions sanitaires) :**

Le 13/02/2022 : Concours de coinche à St Nizier  
Le 02/04/2022 : Soirée Moules Frites à Curciat  
Le 14/10/2022 : Soirée Zumba à Curciat  
Le 10/12/2022 : Marché de Noël à Curciat



D'autres manifestations sont en cours de réflexion, a savoir un carnaval inter génération, une chasse au trésor pour Pâques, participation à la fête de fin d'année des écoles, un défilé halloween.

**Les projets d'écoles pour 2020-2021 restent encore à définir mais les pistes de réflexions suivantes sont abordées pour les deux écoles :**

- Petites scènes Vertes,
- Sortie scolaire en fin d'année à définir,
- Sortie spectacles / théâtre,
- Sortie Poneys,
- Abonnement revues,
- Classe découvertes pour les CM1 et CM2,
- L'affiliation à l'USEP sera faite pour les classes des PS/MS/GS, GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2 qui en ont fait la demande.
- 

\* \* \* \* \*

Nous tenions à remercier les mairies ainsi que les comités des fêtes pour leurs aides financières, prêts de locaux et matériel. Merci également aux parents venant nous prêter main forte pour le bon déroulement de nos manifestations, aux enseignants, et membres de l'association qui donnent de leur temps pour le bien être des enfants.

# Le comité des fêtes

Avec la levée du confinement au 1er juillet, le comité a décidé d'organiser sa fête de l'andouillette nouvelle formule avec formule self le samedi soir et à emporter le dimanche midi 500 repas ont été servis.

Un mois plus tard nous remettons ça avec le vide grenier, ce fût une belle réussite : beaucoup d'exposants et un public venus en grand nombre. La journée a été écourtée vers 15 heures par un orage mais une bonne partie des articles avaient trouvé preneur.

Pour l'année à venir le comité reconduit trois manifestations :

- le banquet des conscrits le samedi 5 mars pour les classes en 2 et 7 et pour 1 et 6 qui n'a pas pu être organisé l'an passé faute de Covid, suivi le dimanche des matefaims.
- le samedi soir 2 juillet et le dimanche 3 midi sa fête de l'andouillette formule self.
- puis son vide grenier le dimanche 7 août.

Merci à tout ceux qui ont participé aux manifestations ainsi qu'aux bénévoles.

Merci à l'équipe du comité d'avoir répondu présent et de s'être adaptée aux contraintes dans un esprit convivial



# La Bécassine – Société de chasse

Après une saison 2020 en demi-teinte liée à la crise sanitaire, la société a pu réaliser cette année, sa vente de plat à emporter au mois de janvier ainsi que l'inauguration de son local de chasse en octobre.

Nous avons une pensée pour notre ami Daniel Alagente qui nous a quitté récemment et adressons nos sincères condoléances à toute sa famille.

## Notre société en quelques chiffres ...

La « Bécassine » compte à ce jour 46 adhérents dont 15 chasseurs uniquement gros gibiers et ne peut que s'en féliciter. Cette année, plusieurs battues au sanglier ont été organisées en début de saison au cours desquelles 4 animaux ont été prélevés. Le chevreuil reste bien présent sur notre commune avec 22 attributions. Compte tenu d'une forte population de nuisibles sur la commune, les chasseurs s'efforcent au mieux de la réguler afin de limiter les dégâts sur les cultures, les rivières et les élevages de volailles.

Exemple : pose de clôture électrique, piégeage et réalisation de battue.

Pour les dégâts causés par les nuisibles, que vous soyez éleveur ou particulier, ne pas hésiter à contacter le service faune sauvage à la DDT au 0474456359 pour leur signaler.

## Manifestations 2022 :

Si le contexte sanitaire le permet, la « Bécassine » prévoit :

- Samedi 15 janvier 2022 : Vente de boudin et terrine
- Samedi 29 janvier 2022 : Banquet de chasse (salle polyvalente)
- Dimanche 14 août : Repas bréchets le MIDI et concours de pétanque

La société de chasse « la Bécassine » vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2022 et surtout une très bonne santé.



# Les amis de Sana la vive Société de pêche



Contrairement à l'année dernière, les pêcheurs ont pu revenir au bord de l'eau normalement. Nous avons pu réaliser un aluviage reparti sur les 2 étangs :

- Etang des Epasses : 80 kg de brochets  
150 kg de poissons blancs
- Etang de la Varna : 100 kg de carpes

Cela représente un coût de 2260€ au total.

Nous continuons la régulation des ragondins de décembre à mars.

La FREDON et la Fédération de Pêche de l'Ain nous aident à lutter contre la prolifération de la jussie.

Pour la deuxième année consécutive, la fête de la pêche n'a pu avoir lieu, nous espérons nous retrouver le 5 juin 2022 pour un concours de pêche, un repas champêtre suivi d'un concours de pétanque.

Je remercie toute l'équipe du bureau pour son investissement.

Bonne année de pêche !

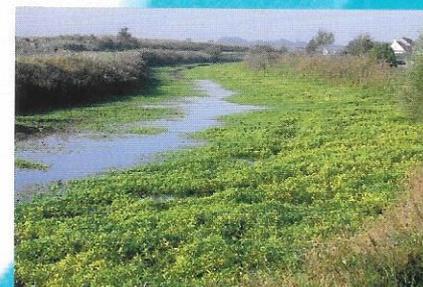


## La Jussie c'est quoi ?

La Jussie est une plante envahissante, comme le Myriophylle du Brésil. Son développement effréné pose des problèmes graves. Elle couvre la surface de l'eau et empêche la lumière d'atteindre les autres plantes aquatiques. Peu à peu, elles disparaissent et, avec elles, la diversité biologique animale. En France, la Jussie se propage par bouturage. C'est pourquoi il ne faut ni la cueillir, ni l'arracher. Il suffit d'une tige pour obtenir une plante entière et aggraver le phénomène.



La **Jussie** est une plante dite amphibie. Elle peut se développer aussi bien au-dessus de l'eau qu'en dessous de sa surface. La fleur de la **Jussie** est relativement grosse (de 2 à 3 centimètres de diamètre). Elle brille d'un jaune vif très attrayant qui a fait son succès pour l'ornement.



# La gymnastique

Comme pour beaucoup d'associations, la saison 2020/2021 a été bien courte. Après de longs mois d'inactivité, les cours ont pu reprendre début Juin, en extérieur au stade.

Le groupe du soir, soumis aux contraintes du couvre-feu, a repris un peu plus tard mi-juin.

Cependant, ces quelques séances en plein air ont fait du bien à tous, à nos muscles endormis mais aussi et surtout à notre moral tant nous avons eu plaisir à nous retrouver, tout en travaillant notre souplesse bien sûr !

Les cours de gym ont repris le 14 Septembre, à la salle polyvalente. Les règles sanitaires en vigueur sont en place ( pass sanitaire demandé, usage du matériel adapté).

Les séances ont toujours lieu le mardi matin de 9h à 10h pour les seniors et le mardi soir de 20h30 à 21h30 pour les plus jeunes, animés par Ioana qui nous motive par son énergie et son entrain et nous pousse à nous améliorer, chacun à son rythme.

Cette année, Ioana ajoute parfois, pour le groupe du matin, quelques exercices « surprise » de mémorisation des enchaînements. Ce n'est pas triste !

Si vous hésitez à faire de la gym, venez nous voir et découvrez aussi la bonne ambiance qui règne au sein des groupes !

Nous restons optimistes pour la suite de cette nouvelle saison et nous espérons bien accueillir à nouveau la troupe Scaréna de Lescheroux pour une représentation théâtrale qui aura lieu le Samedi 12 Mars 2022.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 28 Septembre 2021. Christiane Burtin en a quitté la présidence mais elle reste membre. Nous remercions bien chaleureusement Christiane pour son dynamisme, pour le temps et l'énergie consacrés à la vie de l'association toutes ces années.

D'autres changements sont à noter au sein du bureau avec le départ de Sandrine et l'entrée de Christiane M et Raphaëlle .

Le bureau actuel est composé ainsi :

Présidente : Marie-Laure Clappaz

Vice-présidente : Raphaëlle Pillon

Secrétaire : Martine Vélon

Trésorière : Mélodie Guibaud

Nous remercions la municipalité pour le prêt de la salle.

Nous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2022 plus apaisée, plus sereine. Et vive la gym qui aura 40 ans en 2022 !



# La bibliothèque



Nous vous accueillons les **samedis matins de 9h30 à 11h30**

**Le prêt de livres est gratuit !!!**

Vous pourrez : Emprunter 3 livres (maxi) pour 3 semaines ...

Consulter des documents sur place ...

Lire une histoire avec vos enfants ...

Echanger avec les bénévoles et les autres lecteurs ...

Réserver un livre ...

La bibliothèque reçoit les écoliers de St Nizier et de Curciat tout au long de l'année scolaire.

Nous avons la volonté de proposer ses services au plus grand nombre ...

Et pour cela nous avons besoin de bénévoles ! **Alors rejoignez nous !**

Grâce au soutien de la municipalité et du Département, nous avons pu proposer un spectacle de la Compagnie «c'est ça qu'est ça», qui a rencontré un beau succès ...

**En 2022, la bibliothèque fêtera ses 20 ans !!!** Les idées ne manquent pas pour célébrer cet anniversaire ...



Nous souhaitons une belle année 2022 à chacun et chacune ... et de belles lectures !

Pour nous contacter pendant les horaires d'ouverture : 04.74.50.88.38

Ou par mail : [bibliostnizierlebouchoux@gmail.com](mailto:bibliostnizierlebouchoux@gmail.com)

# L'union musicale

L'union musicale Saint Nizier-Curciat, fondée en 1929 compte actuellement une vingtaine de musiciens ; sa saison commence en septembre pour se terminer début juillet. La direction est confiée à Laurent Paquelier, la sous-direction à Marie-Amélie Marion sous la présidence de Alexandre André.



Nous travaillons nos morceaux lors des répétitions qui se déroulent en fin de semaine selon un planning établi à l'avance, dans la bonne humeur et en respectant le niveau de chacun. Nous avons le plaisir de présenter le résultat de notre travail lors de nos concerts ou aubades. L'harmonie assure également la partie musicale lors des cérémonies officielles.

L'activité de cette année passée a de nouveau été bien réduite en raison de la situation sanitaire mais nous espérons une nouvelle saison riche en plaisir, en sorties et en nouveaux projets. Les dates à retenir pour cette future saison sont les suivantes : Loto le dimanche 20 mars 2022, concert de printemps le 17 avril à Curciat, concert d'inauguration de la halle du plan d'eau courant mai, fête de la musique à Cormoz le 18 juin et festival Bresse-Revermont à Viriat le 3 juillet.

Petit clin d'oeil à nos jeunes musiciens qui font preuve de beaucoup de motivation ; ils nous l'ont encore prouvé cet été en participant aux stages organisés par la FMA ou Jazz en herbe ; Bravo à eux.

Nous vous invitons dès à présent à venir nous encourager avec vos applaudissements lors de nos défilés ou concerts.

Si vous avez l'âme musicien, n'hésitez pas à pousser la porte de la salle de répétition, vous serez le (la) bienvenu(e).

L'union musicale remercie les municipalités pour leur soutien.



# Bress' Animation

**Bress' Animation** n'a pas pu poursuivre son activité depuis l'automne 2020.

Les chanteurs sont néanmoins bien déterminés à rattraper le temps perdu et les répétitions ont repris dès le jeudi 16 septembre 2021 de 18h à 20 h.

Deux groupes vocaux existent dans cette association :

**Le premier groupe, LA TROUPE ENCHANTEE**, existe depuis 3 ans et toutes les répétitions se déroulent à Saint Trivier de Courtes dans une salle du ré de chaussée de la Carronnière (salle mise à disposition par Grand Bourg Agglomération).

Le répertoire est toujours en français, avec des chansons de variété d'artistes récents comme Slimane, Zazz, 3 cafés gourmands, Claudio Capéo, les Frangines, mais aussi des chanteurs comme Johnny Hallyday, Maurane, Florent Pagny ou Charles Aznavour.

Des chorégraphies simples s'ajoutent à la plupart des chansons.

**Un deuxième groupe, L'ESSAIM BLANC** créé en 2008 au Centre Hospitalier de Bourg en Bresse est composé de professionnels de santé. Un concert annuel est présenté en octobre dans le hall du Pôle Mères- enfants de Bourg en Bresse.

Celui de 2020 n'a pas eu lieu et il n'y en aura pas non plus en octobre 2021, les consignes sanitaires étant très strictes à l'hôpital.

La demande d'autorisation pour la reprise vient d'être accordée, tout le monde reste positif et souriant pour l'avenir.

Les 2 groupes préparent les mêmes chansons et peuvent donc se rejoindre pour répéter ou participer aux concerts. En tout, 35 choristes qui ont appris à se connaître et chanter ensemble.

Tous les participants sont impatients de reprendre le chant, qui leur a tant manqué, afin de préparer 2 concerts pour 2022.

L'un à Curciat-Dongalon (siège de l'association) l'autre au centre hospitalier, traditionnellement en octobre à l'occasion de la Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel.

Les dates de concert ne sont pas arrêtées à ce jour. L'animatrice bénévole de ces 2 groupes est Renée REVEIL-COSTA.

**Une autre activité est organisée par l'association : LES SCENES OUVERTES**

Il s'agit de soirées café-théâtre qui se passent dans un lieu public.

6 soirées ont déjà été organisées en 2019 et début 2020 qui se déroulaient dans un bar qui mettait à disposition son établissement.

Une douzaine d'intervenants, musiciens, chanteurs, comédiens, poètes, présentent leurs prestations pendant une heure trente. L'entrée est libre. Le public consomme les boissons habituelles proposées à la vente dans un bar.

L'association souhaite continuer ces soirées, attendues par le public et réclamées par les intervenants.

Nous fournissons, le son et l'éclairage et nous nous occupons des inscriptions et de la programmation.

Nous réfléchissons à l'idée d'organiser ces soirées dans des espaces plus grands (Le COVID en est la raison) comme une salle communale, aménagée en café-théâtre. Ces soirées pourraient éventuellement être itinérantes et se dérouler dans différentes communes autour de Curciat-Dongalon. Le projet est en cours et nous manquons encore d'éléments



pour confirmer ces soirées avant la parution du bulletin municipal 2021.

## INFOS PRATIQUES :

Adhésion annuelle groupe vocal : 30 €

Contact : [bressanimation@orange.fr](mailto:bressanimation@orange.fr)

Tel : Renée 0621810770

Page facebook : Bress' Animation

# Le CCAS

## Centre Communal d'Action Sociale

Le budget du CCAS sera dissous au 31 décembre 2021 et l'écriture budgétaire sera inscrite au budget communal 2022. La commission restera constituée pour répondre aux demandes des administrés et organiser quelques rencontres si cela s'avère possible. La crise sanitaire n'ayant permis de se retrouver, nous espérons pouvoir organiser un repas au printemps. Les colis distribués en fin d'année dernière semblant avoir enchantés l'ensemble de nos aînés, nous ferons de même cette année.



# Le comité de fleurissement

Cette année encore, la plantation a été perturbée par la crise sanitaire mais aussi par la météo capricieuse. Les membres ainsi que quelques bénévoles ont œuvré une matinée afin que les massifs soient colorés et variés tout au long de la saison estivale. Début novembre, quelques volontaires ont apporté un peu de couleur en composant un décor automnal. Nous remercions toutes les personnes qui donnent de leur temps pour l'entretien des massifs.



# Club des retraités

Notre club compte aujourd'hui 70 adhérents, cette année encore nos activités ont été limitées par la crise sanitaire.

Malgré tout les joueurs de pétanque ont pu se réunir les mardi et jeudi hors confinement pour des parties conviviales.

Les randonneurs ont également répondu présent aux 8 marches organisées avec un total de 68 km parcourus !

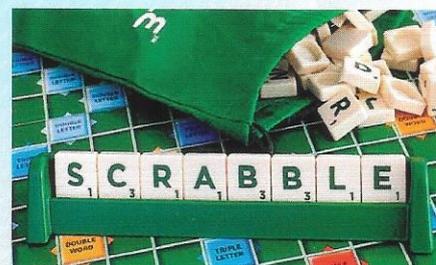
Depuis début octobre les réunions à la salle polyvalente ont repris, tout le monde est heureux de pouvoir enfin se retrouver pour jouer aux cartes (belote, coinche, tarot...) et aux jeux de société (scrabble, Rummikub...)

Fin novembre un repas à la ferme auberge de Vernoux est programmé.

La cotisation pour l'année est 22,00€

Pour tout renseignement, contactez-nous au 04 74 52 98 22

Bonne et heureuse année 2022



# Amicale des donneurs de sang

L'amicale compte 40 adhérents.

Pour l'année 2021, nous avons eu 3 prélèvements de sang avec une légère augmentation des donneurs mais pas de nouveaux donneurs.

Le concours départemental de pétanque a eu lieu à St Etienne du Bois dans une ambiance amicale.

En 2022, l'EFS (établissement français du sang) organisera un prélèvement de sang dans chaque commune le vendredi après-midi de 15h30 à 18h30.

## Dates de prélèvements pour 2022 :

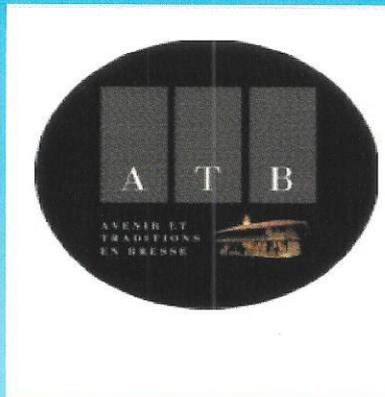
vendredi 25 mars 2022	Curciat-Dongalon
vendredi 17 juin 2022	St Nizier le Bouchoux
vendredi 7 octobre 2022	Cormoz

## Manifestations pour 2022 :

samedi 12 février 2022	Assemblée générale à St Nizier le Bouchoux
dimanche 10 avril 2022	Tirage de la tombola des gigots de Pâques
samedi 17 septembre 2022	Repas annuel de l'amicale
dimanche 18 décembre 2022	Tirage de la tombola de la dinde de Noël

Bonne année 2022 !

# Avenir et Traditions en Bresse (ATB)



Afin que perdure la Fête du Vincuit, un groupe de bénévoles s'est constitué en association loi 1901 :Avenir et Traditions en Bresse (ATB).

Notre première édition du vincuit le 3 octobre a été une réussite malgré une météo défavorable.

Le but de cette association est de valoriser le territoire par le développement d'animations culturelles et par l'organisation de fêtes traditionnelles qui permettent de promouvoir le patrimoine local, et de favoriser la transmission des savoir-faire sur le site «emblème» de la Bresse : la Ferme de La Forêt. Mais d'autres projets d'animations sont aussi en projets sur les communes de l'ex canton de St Trivier.

Vous souhaitez nous rejoindre, venir donner un coup de main.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter

Romain Jacquiller 0616517375

ou Catherine Clermidy 0611336770

ou [aveniretraditionsenbresse@gmail.com](mailto:aveniretraditionsenbresse@gmail.com)

# Cœur de Bouchons



## Qu'est ce que « Cœur de Bouchons » ?

C'est une association ayant pour but la collecte de tous types de bouchons et couvercles plastiques en vue d'être revendu à une usine de recyclage française. L'argent ainsi collecté sert intégralement à financer du matériel pour les personnes handicapées afin de faciliter leur quotidien (Aide au financement d'un fauteuil roulant, aménagement de la maison...).

## Petit rappel des bouchons et couvercles pouvant être collectés :

### BONS BOUCHONS

Alimentaires : Eau, lait, soda, jus de fruit, huile, vinaigre, vin, beurre, glace, café, chocolat en poudre, oeuf surprise, moutarde...  
Ménagers : Liquide vaisselle, produits d'entretien...  
Hygiène : Dentifrice, shampoing, laque, produit de douche...  
et aussi les bouchons de médicaments, de stylos, de marqueurs, de tube d'homéopathie, de produits de sécurité...

### NE PAS METTRE

Les couvercles en métal  
Les piles  
Les ampoules  
Les ciseaux  
Le pain  
Les goûters  
Les bonbons  
Les culottes  
Les chaussettes  
La monnaie\*  
Enfin, tout ce qui n'est pas plastique...  
\*la monnaie et les billets bon d'accord on ne vous en voudra pas



**Une des actions ayant pu être réalisée  
cette année :**

Remise d'un chèque par l'association C2B01 pour  
aider au financement d'un fauteuil

Cette année, j'ai pu collecter encore 400 kg de bouchons et couvercles plastiques rien que sur notre secteur. Opération encore non réalisée à l'écriture de cet article, fin novembre 2021 nous devrions charger un camion de notre entrepôt départemental de Loyette, en partance vers l'usine de recyclage, preuve encore que vous sentez de plus en plus sensible à notre cause.

**Je vous adresse donc un grand merci à vous toutes et tous pour votre participation qui, par un geste simple et écologique, permet l'amélioration du quotidien des personnes à mobilité réduite.**

**Merci aussi à nos partenaires : La Boulang' de Mandarine de St Nizier le bouchoux, Intermarché St Trivier de Courtes, les écoles de Curciat Dongalon et de St Nizier le Bouchoux.**

**Pour tous renseignements :**

**Arnaud GUIOT**

**1443, route de Nanciat**

**01 560 St Nizier le Bouchoux**

**Tel : 06 60 67 39 75**

**Email : [arnoguiot01@gmail.com](mailto:arnoguiot01@gmail.com)**

**<https://www.facebook.com/C2B01-Haute-Bresse>**

**<https://www.facebook.com/coeur2bouchons>**

# Informations pratiques et civisme

## Deux télécabines pour pallier le manque de médecin

**Saint-Julien-sur-Reyssouze et Bourg-en-Bresse**

Ce service donne accès à une consultation à distance. Comme un véritable cabinet médical, la cabine de télémedecine est entièrement équipée. Tensiomètre, thermomètre, stéthoscope, balance, électrocardiogramme... sont disponibles pour établir un diagnostic basé sur la prise de mesures.

Formé à la téléconsultation, le médecin guide le patient dans la manipulation des instruments connectés. Il a aussi à disposition la liste des spécialistes du secteur favorisant une orientation vers un autre praticien si besoin. Résultats et ordonnance sont imprimés sur place.

Un agent est présent pour accueillir les patients et donner les premières explications.

### *A savoir*

La plupart du temps, les rendez-vous sont possibles dans la journée.

### **En pratique**

Sur rendez-vous

- Par téléphone au 01 70 81 49 46 (coût d'un appel local)
- Par Internet sur [imedians.com](http://imedians.com)
- Jusqu'à 3 jours à l'avance

Age minimum : 14 ans.

Les mineurs doivent être accompagnés d'un représentant légal.

### **A Saint-Julien sur Reyssouze**

115 rue de la Gare

Lundi mardi 8h30-13h, mercredi 14h30-19, vendredi 15h-19h, samedi 9h-12h. Fermé le jeudi.

Code d'activation pour les rendez-vous Internet : STJ560.

### **A Bourg-en-Bresse**

Maison de quartier des Venues, 11 rue La Fontaine

Lundi 9h30-12h et 13h30-17h, du mardi au vendredi 9h-12h et 13h30-17h.

Code d'activation pour les rendez-vous par Internet : BRG212.

## Le plein d'activités à Carré d'eau

Destinées à un public plus ou moins sportif, les activités ont repris en septembre à la piscine de Bourg-en-Bresse. Pour les adultes, l'inscription se fait à la séance à partir de 7 jours avant la date. Il est donc possible de commencer toute l'année.

La réservation est possible en ligne sur [www.carredeau.grandbourg.fr](http://www.carredeau.grandbourg.fr). Le pass sanitaire est obligatoire.

### *Un florilège d'activités*

**Aquagym douce** : tout public, pour pratiquer une activité sportive régulière, se maintenir en forme et garder une certaine souplesse.  
**Aquafitness** : pour public sportif. Améliorer ses capacités cardiovasculaires, favoriser le renforcement musculaire et entretenir la souplesse dans une ambiance conviviale et musicale. Aisance dans l'eau obligatoire.

**Aquabike** : une activité dynamique pour développer ses capacités cardiovasculaires et son endurance dans une ambiance musicale.

**Aquajogg** : activité réservée aux personnes sachant nager en eaux profondes. Entraînement cardiovasculaire sans impact pour les articulations et renforcement musculaire généralisé.

**Aquamix** : combinaison de l'aqua bike et de l'aqua fitness en musique au cours de la même séance.

**Circuit training cours interactif**, enchaînement d'ateliers toniques en musique, avec ou sans matériel

**Natations avec palmes** : cours de natation sportive avec palmes, pour améliorer sa technique de nage et l'endurance, favoriser un renforcement musculaire des jambes. Pré-requis : 50 mètres crawl.



## La voie verte prolongée

Les travaux de la section entre Jayat et Saint-Trivier de Courtes ont été finalisés en octobre. 11,5 km s'ajoutent aux 14 déjà aménagés entre Attignat et Jayat. Ils permettent la découverte de la Bresse dans un environnement encore plus naturel que le premier tronçon. L'itinéraire est ouvert aux piétons et cyclistes. Il traverse aussi les communes de Saint-Julien sur Reyssouze et Mantenay-Montlin. L'aménagement de l'arrivée à Saint-Trivier de Courtes sera terminé en 2022. Deux kilomètres ont également été réalisés à Bourg-en-Bresse, avenue Amédée Mercier et avenue Maginot, principalement le long du canal de la Reyssouze.

## La requalification de la base de loisirs Plaine Tonique



C'est un programme ambitieux qu'engage la Communauté d'Agglomération du Bassin de

Bourg-en-Bresse en lançant la requalification de cet espace de loisirs créé il y a 40 ans.

La Plaine Tonique (<https://www.laplainetonique.com>) dispose d'un espace naturel qualitatif avec son lac de 95 ha et propose une offre diversifiée d'activités terrestres et nautiques : wake-board, fly-board, parachute ascensionnel... Avec son camping\*\*\*\* aux multiples hébergements (mobil-home, cottage, tipis, tente safari, gîte de groupe) et son espace aquatique avec tobogans géants, le site bénéficie d'une attractivité importante, en particulier auprès d'une clientèle étrangère (30%).

Quatre enjeux pour cette requalification :

- **Moderniser le site** pour le rendre plus agréable, fonctionnel et accueillant, en assurant une remise à niveau des infrastructures
- **Faciliter l'accès des familles** en promouvant le tourisme de loisirs de proximité
- **Renforcer et développer de nouvelles offres** (activité, restauration, hébergement) pour élargir l'accueil en dehors de la période estivale
- **Intégrer la dimension de transition écologique**

L'**objectif principal** du projet est de **moderniser les installations existantes**, en proposant une nouvelle offre d'accueil et d'hébergement répondant aux nouveaux modes de loisirs, en particulier autour de l'eau, de la nature, du bien-être et de la forme. **Le projet** doit également permettre de **développer l'attractivité du site** en dehors de la seule période estivale.

Pour traduire cette ambition, le programme prévoit le **réaménagement des espaces extérieurs** (esplanades, plages, parvis d'accueil, circulations, ...), la **requalification de l'espace aquatique** et la **construction de nouveaux bâtiments**, tels que le bâtiment d'accueil et la maison des sports, la création de nouveaux espaces de loisirs et détente.

Englobant un **large périmètre de 37 hectares**, le projet d'aménagement est **planifié sur 5 ans** et devra respecter l'activité du site pendant l'été.

## Les missions exercées par la SPL IN TERRA

La Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse a mandaté IN TERRA pour mettre en œuvre le projet global de requalification.

La SPL engage l'ensemble des études et des travaux nécessaires à la réalisation des programmes d'aménagement et de construction. Les procédures réglementaires, (dossier loi sur l'eau, impact environnemental, permis d'aménager et de construire) sont élaborées et menées pour le compte de la Communauté d'Agglomération.

Un travail de concertation étroit avec l'ensemble des services est engagé pour rendre cohérent le projet de la Plaine Tonique avec l'ensemble des politiques publiques du territoire : mobilité, efficacité énergétique, sports, voirie et espaces verts, gestion des déchets, bâtiments, etc.

Il est prévu que le projet soit certifié HQE Aménagement par CERTIVEA.

### Les chiffres

**37 ha** c'est le périmètre du site

**4 étoiles** pour le camping

**475 emplacements** de camping

### Le calendrier

Mandat confiée à la SPL : **janvier 2019**

Etude maître d'œuvre et dossier réglementaire : **2019/2020**

Engagement 1ère phase de travaux : **2021/2022**

Livraison globale : **2025**

### A retenir

**Un calendrier opérationnel** qui respecte les périodes estivales, avec une programmation des chantiers pendant l'automne et l'hiver (5 périodes de chantier).

L'intégration d'une **mission d'architecte-conseil** pour garantir la cohérence de l'ensemble du programme de construction.

La mise en place d'une **certification HQE Aménagement**, mettant l'accent en particulier sur la qualité de l'eau, l'énergie et le climat, la gestion des déchets...

## Travaux de restauration de la ferme de la Forêt

Rénover en conservant l'authenticité des lieux : c'est le défi que s'est lancée Grand Bourg Agglomération avec la valorisation touristique de la ferme de la Forêt.

Le chantier s'ouvrira avec la restauration du bâtiment principal : charpente, couverture, façades, cheminée sarrasine. Les sols seront rénovés avec les traditionnels carrons, briques typiques de la Bresse. Du côté de la grange, structure en bois et colombages seront consolidés.

L'accueil sera complètement revu avec la construction d'un nouveau bâtiment au bout du chemin d'accès. Avec sa structure bois, il s'intégrera parfaitement à son environnement. Isolé en laine de bois de bois et ventilé naturellement, il sera orienté de façon à être protégé du soleil.

Le parcours de visite va être redéfini. La ferme sera toujours le lieu de découverte du quotidien des Bressans du XIX<sup>e</sup> siècle. Les thématiques seront revues pour mettre en perspective les pratiques d'autrefois avec le monde d'aujourd'hui et demain : écoconstruction, matériaux bio-sourcés. Les panneaux seront complétés par des outils multimédias.

> *Début des travaux en février 2022. Fermeture du site pendant le chantier. Réouverture en avril 2023.*

## Vous rénovez ? L'Agglomération vous aide

Grand Bourg Agglomération accompagne et finance la rénovation énergétique des logements via le service « Mon Cap Energie ». Rappel des dispositifs existants.

Dispositifs	Les travaux financés
Fonds isolation	Isolation des façades, de la toiture, des planchers, des combles, remplacement des portes et fenêtres
Fonds énergies renouvelables	Equipements utilisant la biomasse (poêles à granulés, bois), géothermie, éolien, solaire

*Pour obtenir ces aides, l'accompagnement Mon Cap Energie obligatoire*

Fonds isolations et énergies renouvelables	
Montants des subventions	Plafonds de ressources
10% dans la limite de 15 000€ HT de travaux subventionnables	Aucun
25% dans la limite de 15 000€ HT de travaux subventionnables	Ménage d'une personne
	Ménage de 2 personnes
	Ménage de 3 personnes
	Ménage de 4 personnes
	Ménage de 5 personnes
	Ménage de 6 personnes
<i>Aide augmentée de 20% pour des projets d'isolation ayant recours à des éco matériaux : laine de bois, laine de chanvre, ouate de cellulose, etc.</i>	

Pour bien rénover, rien de mieux que d'être bien accompagné. C'est le rôle de Mon Cap Energie qui est le passage obligé pour bénéficier des aides. Un conseiller se déplacera à votre domicile pour dresser un état des lieux complet des travaux à prévoir. Il en coûtera 149€ pour le porteur de projet. Chacun est ensuite libre de choisir l'artisan qu'il souhaite sous réserve qu'il soit labellisé RGE (reconnu garant de l'environnement).

### **Qui contacter ?**

ALEC01 - Mon Cap Energie

Tél : 04 74 45 16 49.

[www.moncapenergie.fr](http://www.moncapenergie.fr)

## Un troisième dispositif d'aide à la rénovation pour les ménages les plus modestes et les bailleurs

Grand Bourg Agglomération porte depuis 2020 et jusqu'en 2025 une Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur l'ensemble de ses communes.

L'OPAH a déjà permis de conseiller plus de 570 propriétaires depuis son lancement et plus de 2,1 millions d'euros d'aides ont déjà été distribués.

Ces aides financières peuvent être attribuées (sous conditions de ressources pour les propriétaires occupants), pour les projets concernant :

**Les travaux d'économie d'énergie** dont les travaux d'isolation, de remplacement de menuiseries, de chauffage, de ventilation ;

**Les travaux d'adaptation du logement** afin de favoriser le maintien à domicile pour faire face aux difficultés physiques liées au vieillissement et aux situations de handicap ;

**Les réhabilitations lourdes avec des travaux de remise en état** dans un logement devenu vétuste ou très dégradé ;

**Les réhabilitations de logements locatifs** en accompagnant les propriétaires bailleurs à réhabiliter leurs biens dégradés ou vacants, sous réserve de conventionnement des loyers.

<b>OPAH</b>	
<b>Subventions accordées</b>	
<b>Propriétaires occupants</b>	De 55 à 75% d'aides dans la limite de 20 000€ HT de travaux subventionnables
<b>Propriétaires bailleurs qui rénovent un logement à louer</b>	De 25 à 65% d'aides dans la limite de 60 000€ HT de travaux subventionnables
<b>Plafonds de ressources pour les propriétaires occupants</b>	
<b>Ménage d'une personne</b>	Revenus inférieurs à 19 074€
<b>Ménage de 2 personnes</b>	Revenus inférieurs à 27 896€
<b>Ménage de 3 personnes</b>	Revenus inférieurs à 33 547€
<b>Ménage de 4 personnes</b>	Revenus inférieurs à 39 192€
<b>Ménage de 5 personnes</b>	Revenus inférieurs à 44 860€
<b>Par personne supplémentaire</b>	5 651,00 €

### Qui contacter ?

SOLIHA Ain

Permanence téléphonique mardi jeudi vendredi de 10h à 12h.

04 74 21 02 01.

[accueil.ain@solihain.fr](mailto:accueil.ain@solihain.fr)

Permanences de 9h à 10h sans rendez-vous à :

- Saint-Trivier de Courtes le 1<sup>er</sup> mardi du mois à l'Espace de la Carronnière 58 route de Chalon
- Montrevel-en-Bresse le 2<sup>e</sup> mardi du mois au pôle territorial place de la Résistance
  - Coligny le 2<sup>e</sup> jeudi du mois à la mairie
- Val-Revermont le 3<sup>e</sup> mardi du mois au pôle territorial 12 place du champ de foire
- Ceyzériat le 4<sup>e</sup> mardi du mois au pôle territorial place des anciens combattants

## Les Points Info Emploi (PIE), vos alliés pour retrouver un emploi

Implantés à Bourg-en-Bresse, Viriat, Péronnas, Saint-Denis-lès-Bourg, Montrevel-en-Bresse, Saint-Trivier de Courtes et Ceyzériat, les Points Info Emploi proposent un accompagnement à la recherche d'emploi, de stage ou de formation. Les conseillers sont disponibles sans rendez-vous aux horaires d'ouverture des permanences. Ils peuvent aider à la définition d'un projet professionnel, à la rédaction de CV ou de lettre de motivation, préparer un entretien. Les chercheurs d'emploi bénéficient aussi du réseau des partenaires des PIE et leurs offres d'emploi.

Ce service de la Communauté d'Agglomération est proposé avec le concours financier de Fonds Social Européen et de l'Etat dans le cadre du Contrat de Ville.

> Contact : Alain Weber au 06 87 02 61 81.

### Les permanences des Points Info Emploi

#### *A Montrevel-en-Bresse*

- au pôle enfance jeunesse, 200 rue Charrière basse, salle du Point Info Jeunesse : jeudi de 14h à 16h30.

#### *A Saint-Trivier de Courtes*

- 234 rue de l'Ancien collège (parking espace de la Carronnière) : lundi de 14h à 16h30 et jeudi de 9h à 12h.

-

### Petite enfance

Les solutions d'accueil proposées aux jeunes parents

### *Bien s'informer sur les modes d'accueil du jeune enfant*

Les Relais assistants maternels ont ce rôle essentiel. Grâce à leur très bonne connaissance du réseau d'accueil des jeunes enfants, les animatrices conseillent les parents pour trouver l'organisation la mieux adaptée à leurs attentes et leurs contraintes. Elles renseignent sur les modes d'accueil, les modalités d'inscription, les démarches administratives. Si les parents optent pour un-e assistant-e maternel-le, elles peuvent répondre aux questions sur les contrats, le calcul des heures, les fiches de paie.

### *Les Relais assistants maternels*

Structures	Adresses	Responsables	Téléphones	Mails
Les Petits petons	120 rue de la gendarmerie 01560 Saint-Trivier de Courtes		04 74 25 92 28	ramlespetitspetons@grandbourg.fr
Le Jardin enchanté	200 rue Charrière basse 01340 Montrevel-en-Bresse	Nathalie Jullien	04 74 25 40 64	<a href="mailto:nathalie.jullien@grandbourg.fr">nathalie.jullien@grandbourg.fr</a>
caRAMel	1 rue des Mousserons Treffort 01370 Val-Revermont	Carmen Pereira	04 74 42 33 04	relais.caramel@grandbourg.fr

### Inscrire son enfant en crèche

Pour les multi-accueils qu'elle gère, Grand Bourg Agglomération a mis en place une procédure de pré-inscription unique. Une fiche est disponible sur le site grandbourg.fr, rubrique Services quotidiens puis Petite enfance. Les parents peuvent indiquer trois choix de structures. Cette feuille de pré-inscription doit être remise à la responsable d'un multi-accueil ou alors envoyée à l'adresse mail de la structure placée en premier choix. Les dossiers sont étudiés par une commission réunissant des élus, des responsables de crèches et relais assistants maternels et la responsable du service petite enfance. Deux réunions sont programmées dans l'année : en mars pour les entrées au deuxième semestre et en septembre pour le premier semestre.

Les dossiers sont examinés de façon anonyme. Grand Bourg Agglomération a défini plusieurs critères pour attribuer les places : priorité aux enfants porteurs d'un handicap, accueil de fratrie (frère ou sœur toujours accueilli dans une structure), les revenus de la famille, les places disponibles par groupe d'âge, la domiciliation sur le territoire.

### Les multi-accueils

Structures	Adresses	Responsables	Téléphones	Mails
Car'Hibou	46 impasse Car'Hibou 01270 Domsure	Isabelle Badoux	04 74 30 41 53	isabelle.badoux@grandbourg.fr
Caram'Bole	1 chemin de Garavand 01370 Bény	Nathalie Jullien		nathalie.jullien@grandbourg.fr
Pom'Cannelle	180 allée des écoliers 01370 Saint-Etienne du Bois	Adeline Picard	04 74 25 08 46	adeline.picard@grandbourg.fr
Câlins et Trottinettes	53 route de Curtafond 01310 Confrançon	Séverine Chebance	04 74 30 14 37	severine.chebance@grandbourg.fr
A P'tits pas	200 rue Charrière basse 01340 Montrevel-en- Bresse	Aurélié Thénos	04 74 25 64 55	aurelie.thenoz@grandbourg.fr
Le Jardin des libellules	120 rue de la gendarmerie 01560 Saint- Trivier de Courtes	Christelle Perroud	04 74 25 91 43	christelle.perroud@grandbourg.fr

# Le tri des déchets se simplifie

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, vous pourrez déposer tous vos emballages sans exception dans les colonnes jaunes. Les cartonnettes seront à mettre dans les colonnes bleues.

## Vers plus de recyclage

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans les colonnes de tri avec les emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères car on ne savait pas les recycler. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !

## Que peut-on trier ?

Emballages en métal, en papier, en cartonnette, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans exception ! Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, emballages de magazines, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de cacao...

Attention, seuls les emballages sont concernés : les objets divers (jouets, ustensiles, etc.) doivent être jetés dans la poubelle habituelle quand ils sont de petite taille et en déchèterie pour les gros objets.

Désormais, plus de doute : sur l'ensemble de Grand Bourg Agglomération **tous les emballages et les papiers se trient !**

Les emballages en verre se trient toujours dans les colonnes prévues à cet effet.

## Et en pratique ?

1/ C'est un emballage, c'est un papier ? Il se trie !

2/ Comment ?

- Inutile de laver l'emballage, il suffit de bien le vider.
- Bien l'aplatir pour un gain de place.

3/ Où déposer mes déchets ?

- Papiers et cartonnettes dans les colonnes bleues
- Emballages sauf cartonnettes dans les jaunes

## En résumé

### Ce qui change :

- Tous les emballages en plastique se trient
- Les cartonnettes sont à déposer dans les colonnes bleues

## Bon à savoir

L'extension des consignes de tri est l'une des obligations réglementaires fixées par la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV). Elle devrait être effective sur tout le territoire national d'ici fin 2022.

Votre implication est essentielle pour faire progresser le recyclage et participer à la transition écologique. Engageons-nous, trions plus !



## Pour toute information complémentaire

- Consulter le site internet : [grandbourg.fr/letri](http://grandbourg.fr/letri) rubrique déchets - consignes de tri
- Contacter la Direction Gestion des Déchets par mail : [infodechets@grandbourg.fr](mailto:infodechets@grandbourg.fr) ou par téléphone au 0 800 86 10 96 (appel gratuit)

## Taille de haie privative, ce qu'il faut savoir.

Il est possible de faire pousser librement dans son jardin des arbres, des arbustes et des haies. Toutefois, si ces plantations se situent à proximité d'un voisin, il y a des distances à respecter. La règle générale est que l'on ne peut pas planter un arbre ou une haie à moins de 50 centimètres de la limite de sa propriété si la plantation est haute de 2 mètres ou moins, ou à moins de 2 mètres de la limite si la plantation dépasse 2 mètres.

### Les dates :

Il est interdit de tailler des haies et d'abattre des arbres situés dans et le long de parcelles agricoles entre le 1er avril et le 31 juillet. Cette interdiction a été instaurée par le Parlement européen afin de protéger la période de reproduction et de nidification des oiseaux.

### Haie mitoyenne à deux propriétés : qui est responsable de la taille ?

Par principe, une haie mitoyenne qui marque la séparation entre deux maisons appartient aux deux voisins. La responsabilité de son entretien repose donc sur les deux parties.

Plus précisément, l'article 667 du Code civil indique que « la clôture mitoyenne doit être entretenue à frais communs ». Autrement dit, chacun doit participer à cette tâche dans son jardin respectif.

En termes de hauteur, la loi n'impose aucune condition particulière dans cette situation.

### Haie non mitoyenne : quelles obligations ?

Dès lors que la haie n'est pas mitoyenne, seul le propriétaire du terrain sur lequel elle se trouve est responsable de son entretien.

A cet égard, il doit respecter certaines obligations. La règle générale dit que toute plantation de deux mètres ou plus doit ainsi se situer à au moins deux mètres de la limite séparant les deux propriétés. Les haies et arbustes de moins de deux mètres peuvent quant à eux être plantés jusqu'à 50 centimètres de cette limite.

Si les limites légales ne sont pas respectées, le voisin peut envoyer un courrier recommandé avec avis de réception avant d'éventuellement saisir le tribunal d'instance pour obtenir gain de cause.

Par ailleurs, si la haie en question est composée d'arbres et que les branches de ces derniers débordent chez le voisin, celui-ci peut demander au propriétaire de les couper. En revanche, il n'a pas le droit de le faire lui-même.

### Location : qui doit entretenir la haie ?

Dans le cadre d'une location, c'est au locataire de s'occuper du jardin. Le décret n°87-712 du 26 août 1987, listant les réparations locatives dont il a la charge, précise ainsi que le locataire doit s'occuper : de la taille, de l'élagage, de l'échenillage des arbres et arbustes.

# Calendrier des fêtes

samedi 15 janvier 2022	Vente de boudin et terrine	La Bécassine – Société de chasse
samedi 29 janvier 2022	Banquet de chasse (salle polyvalente)	La Bécassine – Société de chasse
samedi 12 février 2022	Assemblée générale à St Nizier le Bouchoux	Amicale des donneurs de sang
dimanche 13 février 2022	Concours de coinche à St Nizier	Sou des écoles
samedi 5 mars 2022	Banquets des conscrits pour les classes en 2 et 7 et pour 1 et 6	Comité des fêtes
dimanche 6 mars 2022	Matefaims des conscrits	Comité des fêtes
dimanche 20 mars 2022	Loto	Union musicale
vendredi 25 mars 2022	Prélèvements sang à Curciat-Dongalon	Amicale des donneurs de sang
samedi 2 avril 2022	Soirée Moules-Frites à Curciat	Sou des écoles
dimanche 10 avril 2022	Tirage de la tombola des gigots de Pâques	Amicale des donneurs de sang
dimanche 17 avril 2022	Concert de printemps à Curciat	Union musicale
dimanche 5 juin 2022	Concours de pêche, un repas champêtre, concours de pétanque	Les amis de Sana la vive Société de pêche
vendredi 17 juin 2022	Prélèvements sang à St Nizier le Bouchoux	Amicale des donneurs de sang
samedi 18 juin 2022	Fête de la musique à Cormoz	Union musicale
Samedi 2 juillet soir et dimanche 3 juillet 2022 midi	Fête de l'andouillette formule self	Comité des fêtes
dimanche 3 juillet 2022	Festival Bresse-Revermont à Viriat	Union musicale
dimanche 7 août 2022	Vide grenier	Comité des fêtes
samedi 30 décembre 1899	Repas bréchets le MIDI et concours de pétanque	La Bécassine – Société de chasse
samedi 17 septembre 2022	Repas annuel de l'amicale	Amicale des donneurs de sang
vendredi 7 octobre 2022	Prélèvements de sang à Cormoz	Amicale des donneurs de sang
vendredi 14 octobre 2022	Soirée Zumba à Curciat	Sou des écoles
samedi 10 décembre 2022	Marché de Noël à Curciat	Sou des écoles
dimanche 18 décembre 2022	Tirage de la tombola de la dinde de Noël	Amicale des donneurs de sang